

**Vous vivez  
une séparation  
et vos droits  
parentaux  
ne sont pas  
respectés ?**

**L'AJCP  
est là pour  
vous entendre et  
vous soutenir**

**Chaque enfant a le droit  
d'avoir une place équilibrée  
auprès de ses deux parents**

Ce que  
nous vous offrons :

Informations  
sur vos droits

Écoute et soutien

Conseils pour vos relations  
avec les autorités de  
protection de l'enfant,  
avec les services sociaux  
et avec les tribunaux

Prenez contact sans plus attendre avec :

**REJOIGNEZ-NOUS,  
ADHÉREZ !**

**Défendre le droit de l'enfant  
à entretenir des relations  
personnelles avec  
ses deux parents**

**Promouvoir  
l'égalité parentale  
et la médiation  
familiale**

Pour être informé sur ce que coûte l'adhésion,  
contactez-nous ou consultez notre site.



Nom :

Prénom :

Profession :

Rue :

NPA / Localité :

Tél. :

Mobile :

Courriel :

Lieu et date :

Signature :

**Besoin d'être entendu-e ?**

**Besoin d'être renseigné-e ?**

**Besoin de conseils  
et de soutien ?**

**Des questions sur vos droits ?**

Vous vous demandez comment traiter  
avec les autorités de protection de l'enfant, avec  
les services sociaux et avec les tribunaux ?

N'hésitez pas à demander une  
**consultation individuelle**  
en appelant le

**078 733 77 25**

Conditions sur notre site  
[www.ajcp.ch](http://www.ajcp.ch)

## À qui s'adresse l'AJCP !

L'AJCP s'adresse aux parents qui rencontrent  
des difficultés dans la réalisation équitable  
de leurs droits parentaux.

Depuis 1992, elle œuvre à faire connaître  
les problèmes liés aux droits et aux devoirs  
du parent qui n'a plus la garde des enfants.

Elle est indépendante de tout parti politique  
et respectueuse des opinions de chacun.

Elle est membre de l'Association suisse  
pour la coparentalité (GeCoBi) et de la  
Coordination romande des organisations  
paternelles (CROP).

**Besoin de prendre du recul ?**

**Besoin d'échanger  
avec d'autres parents séparés ?**

**Besoin d'être soutenu-e ?**

**Besoin de changement ?**

Vous vivez ou avez vécu une séparation, un divorce,  
des changements familiaux qui modifient les relations  
avec vos enfants ?

Vous êtes éloigné-e de vos enfants ?

Vos relations familiales sont difficiles ?

Vous souhaitez partager vos expériences avec  
d'autres, réfléchir à votre rôle de parent, évoluer vers  
un mieux-être pour vos enfants et vous-même ?

Venez rejoindre notre

**groupe de parole**

en appelant le

**078 733 77 25**

ou en vous inscrivant sur le site  
[www.ajcp.ch/groupe\\_coparents](http://www.ajcp.ch/groupe_coparents)

Conditions sur notre site

[www.ajcp.ch](http://www.ajcp.ch)

## Quel est le rôle de l'AJCP ?

L'AJCP alerte régulièrement l'opinion publique  
quant aux problèmes que doivent résoudre  
les parents non gardiens, lors de séparation  
ou divorces difficiles.

Elle mène des campagnes d'information auprès  
des instances politiques et sociales, des magistrats  
et des médias.

Soucieuse de l'intérêt de l'enfant, elle défend  
les principes de la coparentalité.

Affranchir,  
SVP

**AJCP**  
(Jura, Jura bernois, Bienne)  
Case postale 74  
2800 Delémont 1

association jurassienne  
**ajcp**  
pour la coparentalité

